

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# HSBC UCITS AdvantEdge Fund

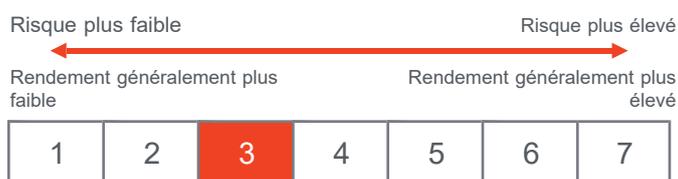
un compartiment de HSBC UCITS AdvantEdge plc, (la « SICAV ») ;  
géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

Catégorie : US Dollar  
Institutional R  
ISIN : IE00B95J5R61

## Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du Fonds est de générer une croissance du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié à l'échelle internationale composé d'actions/de parts d'organismes de placement collectif réglementés (OPC) et de titres productifs d'intérêt à court terme.
- Le Fonds développe ses activités comme un **fonds de fonds** et cherche à obtenir une exposition indirecte aux marchés d'actifs internationaux afin d'inclure des actions, des titres à revenu fixe et des devises en investissant dans des OPC réglementés axés sur les stratégies « hedge fund », notamment « equity long/short », « equity market neutral » et « managed futures ». Une stratégie « equity long/short » implique l'achat d'actions dans l'espoir d'une hausse du cours et la vente d'actions dans l'espoir d'une baisse du cours. Une stratégie « equity market neutral » consiste à capitaliser sur les disparités de prix entre les obligations et les actions, quelle que soit l'orientation générale des marchés sous-jacents. Une stratégie « managed futures » est une stratégie dans laquelle le gestionnaire d'investissement utilise des contrats à terme dans le cadre de la stratégie d'investissement globale du Fonds.
- Les investissements du Fonds seront choisis en fonction de l'OPC qui génère un rendement constant ajusté en fonction du risque, lequel devrait procurer un niveau de risque et de volatilité considérablement inférieur à celui des marchés boursiers mondiaux.
- Les dépôts bancaires, les instruments monétaires à court terme, les obligations d'État et les obligations d'entreprises ayant une notation de crédit de Standard & Poor's d'au moins A ou de Moody's d'au moins A2 peuvent être détenus comme actifs liquides à titre accessoire.
- Les contrats de change (contrats de change à terme et swaps de devises) peuvent être utilisés à des fins de couverture du risque de change. Toute contrepartie à un tel contrat doit avoir une notation de crédit de Standard & Poor's d'au moins A ou de Moody's d'au moins A2.
- Pour plus de détails sur la façon d'investir, voir le formulaire de demande.
- Pour plus de détails sur l'objectif et la politique d'investissement, veuillez consulter le prospectus de la Société.
- Le Fonds est géré activement et n'est pas contraint de respecter la composition d'un indice de référence.
- Les revenus sont réinvestis.
- Les actions du Fonds peuvent être achetées ou vendues tous les mercredis où les banques de Dublin, Guernesey et Londres sont ouvertes.
- Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 2 à 4 années à venir.

## Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement est fondé sur des données passées et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Il n'y a aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement indiquée demeure identique et elle peut évoluer au fil du temps. La catégorie la plus basse n'indique pas que l'investissement est exempt de tout risque.

### Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Ce Fonds est classé dans la catégorie 3 parce que son prix ou les données simulées ont montré des variations faibles à moyennes par le passé.

### Risques significatifs n'étant pas entièrement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

- Risque d'effet de levier d'investissement** Un effet de levier se produit lorsque l'exposition économique est supérieure au montant investi, comme lors de l'utilisation d'instruments dérivés. Un Fonds qui recourt à l'effet de levier peut engranger des plus-values et/ou subir des pertes supérieures en raison de l'effet d'amplification d'une variation de prix de la source de référence.
- Risque de contrepartie** La possibilité que la contrepartie à une transaction ne veuille pas ou soit incapable d'honorer ses obligations.
- Risque de crédit** Une obligation ou un instrument du marché monétaire est susceptible de perdre de la valeur si la santé financière de l'émetteur se détériore.
- Risque de défaut** Les émetteurs de certaines obligations sont susceptibles de ne plus vouloir ou pouvoir effectuer les versements liés à leurs obligations.
- Risque de liquidité** Le risque de liquidité est le risque qu'un Fonds puisse connaître des difficultés à honorer ses obligations en ce qui concerne les engagements financiers réglés en donnant des liquidités ou d'autres actifs financiers, compromettant de ce fait les investisseurs existants ou restants.
- Risque de taux d'intérêt** Lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur des obligations baisse. Ce risque est généralement directement proportionnel à la durée de l'échéance d'une obligation et à sa qualité de crédit.
- Risque de taux de change** Les évolutions de taux de change sont susceptibles de réduire ou d'accroître les plus et moins-values, dans certains cas de façon significative.
- Risque opérationnel** Les risques opérationnels peuvent soumettre le Fonds à des erreurs affectant les transactions, l'évaluation, la comptabilité, le reporting financier, entre autres choses.

## Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	2,00%

Il s'agit du pourcentage maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit versé.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	2,00%
----------------	-------

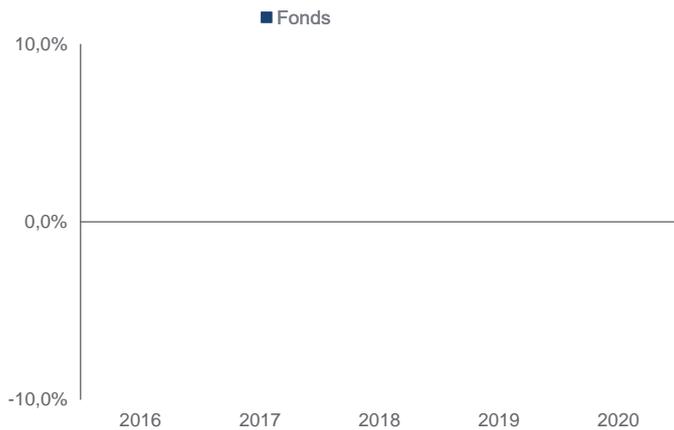
### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Sans objet
---------------------------	------------

- Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent le montant maximum qui peut être prélevé. Dans certains cas, les frais réels qui vous seront appliqués pourront être inférieurs à ce montant. Vous pouvez obtenir les frais réels auprès de votre conseiller financier.
- Vous devrez peut-être payer des frais de conversion.
- Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation, car le prix de cette catégorie d'actions n'a pas été fixé pour un exercice complet. Pour chaque exercice financier, le rapport annuel du Fonds donnera le montant exact des frais encourus.

Pour de plus amples informations sur les Frais, consultez la section « Frais et dépenses » du Prospectus du Fonds.

## Performances passées



- La performance passée ne préjuge en rien des résultats futurs ; la valeur de votre investissement et tout revenu en découlant peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse.
- Le calcul de la performance est fondé sur la valeur nette d'inventaire et tout revenu distribuable a été réinvesti. La performance passée tient compte de tous les frais courants, à l'exception des frais d'entrée, de sortie et de conversion.
- La performance passée de cette catégorie d'actions est calculée en USD.
- Le Fonds a été lancé le 26 août 2009.
- Les données disponibles sont insuffisantes et ne permettent pas de communiquer des chiffres sur la performance passée.

## Informations pratiques

### Banque dépositaire

HSBC Continental Europe.

### Informations complémentaires

Les cours des actions, ainsi que d'autres informations sont disponibles sur le site [www.fundsquare.net](http://www.fundsquare.net) auprès de State Street Fund Services (Ireland) Limited (l'Administrateur). Le présent document contient des informations sur la Catégorie en dollars américains du Fonds. De plus amples informations sur cette catégorie d'actions figurent dans le prospectus de la Société. Des exemplaires en anglais du prospectus de la Société, ainsi que du dernier rapport annuel et semestriel peuvent être obtenus sans frais auprès de l'Administrateur ou de HSBC Alternative Investment Limited (le Gestionnaire d'investissement). Le prospectus de la Société et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de la Société.

### Catégories d'actions

Les investisseurs peuvent passer d'une catégorie d'actions à l'autre au sein du Fonds. Veuillez consulter le prospectus de la Société ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations. Des informations sur les catégories d'actions spécifiques disponibles à la vente dans votre juridiction/résidence particulière sont disponibles auprès de l'équipe des relations avec les investisseurs du Gestionnaire d'investissement.

### Politique de rémunération

De plus amples informations sur la politique de rémunération de la Société sont disponibles sur le site [www.fundsquare.net](http://www.fundsquare.net) un exemplaire sera disponible sans frais et sur demande.

### Fiscalité

Les lois fiscales de l'Irlande et vos lois fiscales locales peuvent avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal professionnel.

### Société de gestion

La responsabilité de la Société ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document se révèlent trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes de son Prospectus.

### Responsabilité séparée

La Société est un fonds d'investissement à compartiments multiples autogéré dont la responsabilité est répartie entre ceux-ci. Cela signifie que les actifs et passifs de chaque compartiment, y compris le Fonds, sont séparés par la loi, de sorte qu'un investisseur n'a aucun droit sur les actifs d'un compartiment dans lequel il ne détient pas d'actions.